



# Vers un contrôle étatique accru en matière de droit des religions

## Perspectives croisées France-Japon

CONFÉRENCE DES PROFESSEURS TAKESHI INOUE,  
PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ KWANSEI GAKUIN  
ET THIERRY RAMBAUD, PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC  
À L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

---

**23 février 2023 de 17 h à 18 h**

Construit sur des principes juridiques inspirés par le libéralisme et les exigences de l'État de droit, le droit des religions actuel s'inscrit à la confluence de la garantie des libertés fondamentales, de la neutralité de l'État et de solutions héritées de l'histoire en France et au Japon. Toutefois, des événements tragiques récents ont conduit à l'adoption de réponses d'autorité de la part des pouvoirs publics qui produisent des effets sur les équilibres traditionnels du droit des religions. La présente conférence s'efforce, à la lumière d'une approche croisée franco-japonaise, de s'interroger sur les mutations institutionnelles et juridiques qui traversent la législation culturelle dans les deux États

## Conférenciers

**Pr Takeshi Inoue**, professeur de droit public  
à l'Université Kwanseï Gakuin

**Pr Thierry Rambaud**, professeur de droit public  
à l'Université Paris Cité

## Salle du Congrès

Faculté de droit, d'économie et de gestion  
10 avenue Pierre Larousse – 92240 Malakoff



## Renseignements

anne.sarezza@u-paris.fr

**En présentiel  
et en distanciel par Zoom**

<https://url-court.fr/religions>